

*France Nature Environnement
Madame Maryse Arditi
Pilote du réseau Risques et impacts industriels
170, avenue de Bordeaux
11100 NARBONNE*

*DIEPPE,
Le 15 avril 2010*

Madame,

La Commission particulière de débat public a bien reçu la demande d'expertise complémentaire formulée par France nature environnement.

Nous allons examiner les motifs que vous présentez à propos de l'opportunité du projet et du contenu en gaz à effet de serre du kWh français.

Nous devons transmettre ensuite notre avis à la Commission nationale.

Pour en rendre l'opportunité plus lisible, vous serait-il possible de mentionner les chapitres, voire les pages, du Dossier du débat où les « informations (vous) paraissent insuffisantes voire orientées ».

Vous remerciant par avance, nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire et vous adressons nos salutations distinguées.

*Didier HOUÏ
Président*